

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec 

Guide

Code : CIUSSCN-PCI-G-003

Émis par : Bureau du président directeur général adjoint - Service de prévention et contrôle des infections

Destinataires : Membres du personnel, gestionnaires, familles/proches, bénévoles, stagiaires et visiteurs

Date d'entrée en vigueur : 27 septembre 2024

Guide de prévention et contrôle des infections impliquant la communauté, lors d'activités intergénérationnelles et de loisirs

CONSULTATIONS ET RECOMMANDATIONS

- Comité tactique intégrateur PHSSLD : 9 octobre 2024
- Comité stratégique de prévention et contrôle des infections : 27 septembre 2024

Table des matières

1. Préambule :	3
2. Fondements	3
3. Objectifs	4
4. Champ d'application	4
5. Bienfaits des activités intergénérationnelles	4
5.1. <i>Bienfaits chez les personnes âgées</i>	5
5.2. <i>Bienfaits chez les enfants et adolescents :</i>	5
6. Définitions	5
7. Principes généraux en PCI	6
8. Gestion du risque :	6
9. Critères d'exclusion lors d'activités de loisirs et intergénérationnelles impliquant la communauté	7
9.1. <i>Pour les installations CIUSSSCN</i>	7
9.2. <i>Pour les partenaires externes</i>	7
10. Rôles et responsabilités	7
Références	9
Annexe 1	10
Annexe 2	11

1. Préambule :

Le terme intergénérationnel désigne un phénomène social qui rassemble différentes générations de tranches d'âge dans l'extrême opposé, soit des jeunes et des personnes âgées. Dans les activités ou programmes intergénérationnels, ces individus entrent volontairement en interaction pour partager des expériences, améliorer la communication, acquérir des nouvelles connaissances et maintenir leur rôle social (Blais, 2017 ; Epstein et Boivert, 2006, dans (Feyh, 2022).

Selon la nouvelle philosophie des maisons des aînés (MDA) et maisons alternatives (MA), l'environnement et les services sont adaptés aux besoins des usagers, permettant le maintien et le développement de leurs capacités. Les interactions sociales, qu'elles soient vécues avec les intervenants, la famille ou la communauté favorisent leur participation active et contribuent au sentiment collectif d'appartenance (MSSS, 2021). Cette approche, ainsi que les activités intergénérationnelles, doivent être intégrées aux activités favorisant un sentiment de normalité dans le quotidien de tous les milieux d'hébergement.

Afin que les activités intergénérationnelles respectent le concept de gestion de risque primé par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS, 2023), ce guide a pour objectif de baliser leur planification et leur déroulement pour qu'elles aient lieu de façon sécuritaire. En ce sens, elle vise à diminuer les risques tant pour les résidents, les visiteurs et les personnes proches aidantes que pour les employés.

2. Fondements

L'arrivée du « *Plan d'action pour l'hébergement longue durée 2021-2026* », composé de 5 axes, a permis d'actualiser la vision, les principes directeurs et ses orientations.

L'axe 5 traite du lien entre la communauté et les milieux de vie. Trois des 25 mesures découlent de cet axe et représentent la pierre angulaire du présent document, soit :

- Mesure 23 : Faire connaître les milieux d'hébergement et leurs bonnes pratiques auprès de la population
- Mesure 24 : Soutenir et baliser le développement de modèles d'habitation et d'hébergement alternatif
- Mesure 25 : Impliquer la communauté dans les milieux de vie et de soins pour soutenir la participation sociale des personnes hébergées

N.B Bien que ce plan d'action concerne les milieux d'hébergement de soins de longue durée, le présent guide a été élaboré afin d'être applicable dans tous les secteurs cliniques où ce type d'activités se déroulent.

« Avec leurs partenaires d'un réseau local de services, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux partagent collectivement la responsabilité d'une offre de services intégrée afin de répondre aux besoins la population. Ainsi, l'intégration des divers milieux d'hébergement dans la communauté devra être soutenue par un partenariat avec tous les acteurs de la communauté et le maintien des frontières poreuses facilitant les interactions. » (MSSS, 2021, p.62)

Selon la norme CSA Z8004 : 22, Foyers de soins de longue durée :

« Les installations et les terrains du foyer de soins de longue durée (FSLD) devraient favoriser la création de relations intergénérationnelles. La création de partenariats dans la communauté est essentielle et non seulement pour le bien-être du résident, mais aussi pour les membres de la collectivité qui choisissent de participer ». (Association canadienne de normalisation, 2022).

Aussi, l'article 1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) spécifie que :

« Le régime de services de santé et de services sociaux institué par la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie. » (Ministère du Travail de l'emploi et la de la Solidarité Sociale, 2023), article1).

3. Objectifs

- Encadrer la pratique des activités en lien avec la communauté, lors d'activités de loisirs et intergénérationnelles, tout en adoptant une approche de gestion de risque
- Assurer des soins et services de qualité et sécuritaires aux usagers
- Répondre aux besoins des usagers qui désirent s'impliquer dans leur communauté ou prendre part à des échanges intergénérationnels
- Prévenir et contrôler la transmission d'infection chez les usagers, leurs proches, les visiteurs ainsi que les employés et les membres de la communauté
- Déterminer les principes PCI à respecter
- Préciser et clarifier les indications et les exclusions relatives à la mise en place d'activités intergénérationnelles
- Définir les rôles et responsabilités de chaque partie prenante

4. Champ d'application

Le présent guide encadre toutes les activités sociales, communautaires, culturelles et de loisirs et ce, dans tous les secteurs d'activités.

Il s'applique à toute personne œuvrant au sein du CIUSSS de la Capitale Nationale et aux partenaires externes dans le cadre d'activité intergénérationnelles et de loisirs ou autres.

Par toute personne œuvrant au sein du CIUSSS de la Capitale Nationale, on entend :

- Tous les stagiaires et bénévoles

Par partenaires externes, on entend :

- Tous les milieux scolaires et services de garde aménagés physiquement dans l'établissement
- Tous les milieux scolaires et services de garde externes à l'établissement
- Tous les organismes ou initiatives bénévoles indépendantes offrant des activités communautaires et culturelles dans l'établissement

Il est à noter que les Unités CIUSSS au CHU de Québec — Université Laval ne sont pas assujetties par le présent protocole. Toutefois, l'application de celui-ci doit s'effectuer conformément aux modalités prévues à l'entente de cession d'activités entre le Centre intégré universitaire en santé, services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS de la Capitale-Nationale) et le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec — Université Laval en matière de PCI.

5. Bienfaits des activités intergénérationnelles

Les échanges intergénérationnels permettent de compenser la perte des rôles sociaux et d'interactions sociales à laquelle font face les personnes âgées en soins de longue durée. Autrement dit, les relations intergénérationnelles permettent aux aînés de contribuer à la jeunesse et, par le fait même, à la société (Cook et Bailey, 2013 dans (Blais, 2017). Les usagers adoptent ainsi un rôle d'assistant, de mentor ou d'ami envers les jeunes bénévoles et obtiennent un grand pouvoir et contrôle social. (Tanner, 2010 dans (Blais, 2017)

5.1. Bienfaits chez les personnes âgées

Selon une étude de Feyh, Clutter & Krok-Shoen (Feyh, 2022), à la suite de l'implantation d'un programme d'activités intergénérationnel dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), il a été observé chez les personnes âgées une :

- Réduction :
 - du sentiment de dépendance à l'égard des autres
 - significative de la préférence de rester dans sa chambre et de ne pas essayer de nouvelles choses
- Augmentation du sentiment d'utilité, d'appartenance à la communauté ainsi que d'avoir plus d'énergie grâce aux interactions avec les enfants

Les bienfaits des activités intergénérationnelles semblent évidents pour les personnes âgées en ce qui a trait aux émotions positives, l'estime de soi et l'implication dans les activités (Wenland, 2022). Dans le guide *Comment transformer un CHSLD en un centre Alzheimer ?*, Voyer & Allaire (Voyer, 2020) soulignent également l'importance des approches avec des bénévoles et intergénérationnelle : cette collaboration offre aux usagers l'opportunité de briser l'isolement, d'augmenter les interactions sociales et de solliciter les capacités résiduelles. Le lien avec la communauté a comme bénéfice la « conservation pour les résidents d'une vie communautaire similaire à leur ancien quartier » (Voyer, 2020).

5.2. Bienfaits chez les enfants et adolescents :

Les activités intergénérationnelles démontrent divers bienfaits pour les enfants et les adolescents. Chez les enfants, ces bienfaits se traduisent notamment par une perception positive des jeunes envers les personnes âgées, le développement de l'empathie, un sentiment d'entraide et une meilleure autorégulation de leur comportement (Wenland, 2022). Les activités intergénérationnelles permettent également aux jeunes d'adopter des attitudes positives, réduire les stéréotypes à l'égard du vieillissement et développer des compétences interpersonnelles telles que l'empathie. De plus, chez les adolescents, les auteurs notent une amélioration du bien-être émotionnel, de l'adaptation, de la fréquentation scolaire et de la communication (Blais, 2017).

6. Définitions

Activités intergénérationnelles : Ensemble d'activités qui impliquent l'interaction d'individus, issus de différentes générations (par exemple des jeunes et des personnes âgées), pour partager des expériences, améliorer la communication, acquérir de nouvelles connaissances et maintenir leur rôle social.

Activités communautaires : Ensemble des éléments de la programmation loisir qui impliquent l'interaction entre les occupants du milieu de vie et des partenaires externes.

High touch : Surface ou matériel pouvant être fréquemment touchés, incluant les surfaces susceptibles d'être contaminées par le sang ou les autres liquides biologiques.

Pratiques de base : Les pratiques de bases reposent sur le principe selon lequel tous les usagers sont potentiellement infectieux, même s'ils sont asymptomatiques. Elles doivent être appliquées lors de la prestation de soins et services pour tous les usagers, en tout temps, et dans tous les milieux. Elles comprennent :

- L'hygiène des mains
- L'hygiène et étiquette respiratoire
- Le port de l'équipement de protection individuelle (EPI)
- La protection de l'environnement
- La gestion des visiteurs
- Les pratiques de travail sécuritaires

Précautions additionnelles : Ensemble de mesures qui sont appliquées simultanément, selon le ou les modes de transmission connus ou possibles d'un microorganisme présumé ou identifié, tout en tenant compte des caractéristiques personnelles de l'utilisateur, du type de soins impliqués et du milieu de soins.

7. Principes généraux en PCI

Il est à noter que tous ces principes peuvent être sujets à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque infectieux par le Service de PCI

- S'assurer que les [pratiques de base](#) sont respectées en tout temps
- Identifier un local pour entreposer les effets personnels des participants externes
- Identifier une toilette qui pourra être utilisée par les visiteurs, dans la mesure du possible
- Préconiser les activités dans les aires communes
- Reporter ou annuler la participation aux activités pour :
 - Les installations ou unités en éclosion selon les recommandations du service de PCI
 - Les usagers présentant des symptômes infectieux ou qui sont en précautions additionnelles (PA) excluant les PA contacts allégés
 - Pour toute situation exceptionnelle, se référer à l'infirmière de l'unité qui communiquera avec le Service de PCI afin que les mesures à prendre soient évaluées

Dans le cadre des activités intergénérationnelles et communautaires, les pratiques de base doivent être respectées en tout temps et l'emphase doit être mise sur :

- Le **bon état général** de tous les participants : s'assurer qu'ils ne présentent aucun signe infectieux et qu'ils ne sont pas en précautions additionnelles
- L'**hygiène des mains** : à effectuer avant et après l'activité par toute personne participant à l'activité
- L'**hygiène et étiquette respiratoire** : supporter l'application en rendant disponibles mouchoirs, solution hydro-alcoolique (SHA), masques et poubelles
- L'**entretien du matériel partagé** : le nettoyer et le désinfecter à la fin de l'activité

Voir en [ANNEXE 2](#) la séquence proposée de planification d'une activité (avant-pendant-après).

En tout temps, se référer à la [section PCI du site WEB](#) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour consulter les outils cliniques tels que (liste non exhaustive) :

- Protocole relatif à la gestion du matériel non critique pour le choix du matériel utilisé ainsi que son entretien
- Politique relative à la présence d'animaux dans les installations de soins et services pour toute activité qui implique un animal

8. Gestion du risque :

La gestion des risques fait référence à une prise de risques calculés en lien avec les valeurs de l'utilisateur. Ce concept permet de favoriser la sécurité et la santé des usagers tout en assurant son autonomie, sa liberté et sa qualité de vie (MSSS, 2023). Ainsi, il est primordial d'évaluer l'écart entre les risques potentiels et les bienfaits pour le résident.

À cet effet, *L'approche en gestion intégrée des risques et en prévention et contrôle des infections* propose de :

« Composer avec les principes généraux de PCI dans une gestion intégrée des risques afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins et services assurés aux résidents, aux PPA, aux visiteurs, aux intervenants et aux professionnels de la santé du RSSS du Québec » (MSSS, 2023, p. 20)

L'approche en gestion intégrée des risques et en PCI du MSSS (2023) souligne l'importance accordée à la juste évaluation du risque, dans le respect de la philosophie des MDA MA. En effet, le document met en évidence le

fragile équilibre à atteindre entre le respect du droit individuel versus le droit collectif, à travers le maintien d'un milieu de vie sécuritaire pour tous. Ainsi, par ce document, l'organisation vise à permettre aux usagers de « participer aux activités qui correspondent à leurs champs d'intérêt tout en respectant les pratiques de base et les précautions additionnelles. » (MSSS, 2023)

Dans cette optique, les éléments clés rapportés par le MSSS (2023) sont :

1. Le concept de gestion des risques : une prise de risques calculés, en fonction des valeurs et préférences de l'utilisateur, c'est-à-dire concilier sécurité, santé, qualité de vie, autonomie et liberté
2. L'approche centrée sur la personne : connaissance et respect des valeurs et préférences des usagers
3. La prise de décision partagée : les décisions relatives aux soins et services sont prises en collaboration avec l'utilisateur (même s'il présente des troubles cognitifs), ses proches et l'équipe interdisciplinaire

Des exemples de gradation d'évaluation du risque sont disponibles à l'[ANNEXE 1](#).

9. Critères d'exclusion lors d'activités de loisirs et intergénérationnelles impliquant la communauté

Certaines situations, en lien avec la PCI, peuvent mener au report ou à l'annulation de ces activités. Les critères d'exclusion retenus sont les suivants :

9.1. Pour les installations CIUSSCN

- Les installations ou unités en éclosion
- Les usagers, présentant des symptômes infectieux ou en précautions additionnelles (PA) excluant les PA contacts allégés
- Toutes autres situations jugées à risque par le service PCI (ex : unité en surveillance)

9.2. Pour les partenaires externes

- Toute personne ayant :
 - un diagnostic d'une infection pour laquelle il a été demandé de prendre des mesures afin d'en éviter la transmission
 - reçu des consignes provenant entre autres, de la Direction de santé publique pour lequel il a été demandé de prendre des mesures afin d'en éviter la transmission
 - de la fièvre, de la toux nouvelle ou aggravée, un mal de gorge ou de la congestion nasale (MSSS, 2023) [Aide à la décision](#))
 - des symptômes gastro-intestinaux tels que des diarrhées, des nausées et des vomissements ou ayant présenté ces symptômes durant les dernières 48 heures ([symptômes gastro-entérite](#))
- Éclosion déclarée (milieu de garde ou scolaire). En ce qui concerne les milieux de garde et scolaires, l'application de cette directive sous-entend le respect des critères d'exclusion extraits du *Guide de préventions des infections dans les services de garde et les écoles*.

10. Rôles et responsabilités

Comité stratégique de prévention et contrôle des infections

- Approuver le guide
- Assurer la diffusion, la promotion et l'observance

Bureau du président-directeur général adjoint (PDGA) — Service de prévention et contrôle des infections

- Émettre des recommandations afin que les activités se déroulent de façon sécuritaire
- Collaborer avec les partenaires dans la gestion intégrée des risques
- Accompagner les gestionnaires au besoin

Gestionnaires des directions cliniques

- S'assurer de la mise en œuvre et du respect du guide
- Accompagner les responsables de loisirs et les ASI dans l'application
- Informer les responsables des partenaires externes des mesures à respecter
- Contacter la PCI si enjeux d'application

Prestataires de soins et services, stagiaires, bénévoles

- Connaître et appliquer ce guide

Direction des services techniques — Service d'hygiène et salubrité (H&S)

- Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'environnement après une activité dans un espace commun, incluant la toilette dédiée aux visiteurs

Direction des ressources humaines et des communications — Service de prévention et gestion des risques

- S'assurer que l'employé reçoit le suivi nécessaire suite l'exposition d'une situation à risque infectieux

Références

- Association canadienne de normalisation. (2022, Décembre). *Foyers de soins de longue durée — exploitation et prévention et contrôle des infections*. Récupéré sur Groupe CSA : <https://www.csagroup.org/wp-content/uploads/2430079.pdf>
- Blais, S. M. (2017). Examining the Benefits of Intergenerational Volunteering in Long Term Care: A Review of the Literature. *Journal of Intergenerational Relationships*, 258-272.
- Feyh, F. C.-S. (2022). Get WISE (Wellness through Intergenerational Social Engagement): An Intergenerational Summer Program for Children and Long-term Care Residents. *Journal of Intergenerational Relationships*, 293-311.
- Intitut national d'excellence en santé et en service sociaux. (2020). *Conciliation du milieu de soins et du milieu de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée*. Récupéré sur INESS : Le savoir prend forme : <https://www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/conciliation-du-milieu-de-soins-et-du-milieu-de-vie-en-centre-dhebergement-et-de-soins-de-longue-duree.html>
- Laging, B. S. (2022). The delivery of intergenerational programmes in the nursing home setting and impact on adolescents and older adults: A mixed studies systematic review. *International Journal of Nursing Studies*.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2021). *Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée*. Récupéré sur Ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002994/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2021). *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec*. Récupéré sur Ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000374/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2022). *Plan d'action pour l'hébergement de longue durée 2021-2026*. Récupéré sur Ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003375/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2023). *Aide à la décision. Pour protéger votre santé et celle des autres*. Récupéré sur Ministère de la santé et des Services sociaux : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-294-01F.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2023). *Approches en gestion intégrée des risques et en prévention et contrôle des infections*. Récupéré sur Ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003536/>
- Ministère du Travail de l'emploi et la de la Solidarité Sociale. (2023). *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Récupéré sur Publications Québec : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/s-4.2>
- Organisation mondiale de la Santé. (2021). *Rapport mondial sur l'âgeisme*. Récupéré sur Organisation mondiale de la Santé : [https://www.who.int/fr/teams/social-determinants-of-health/demographic-change-and-healthy-ageing/combating-ageism/global-report-on-ageism#:~:text=Le%20Rapport%20mondial%20sur%20l,civile%2C%20le%20secteur%20priv%C3%A9\).](https://www.who.int/fr/teams/social-determinants-of-health/demographic-change-and-healthy-ageing/combating-ageism/global-report-on-ageism#:~:text=Le%20Rapport%20mondial%20sur%20l,civile%2C%20le%20secteur%20priv%C3%A9).)
- Voyer, P. &. (2020). *Comment transformer un CHSLD en centre Alzheimer ? Guide de transformation*. Québec : Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale et la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.
- Wenland, J. &. (2022, Juin). Benefits and challenges of intergenerational child daycare and senior programs or facilities: A systematic review of the literature. *Annales Médico-psychologiques*, pp. 487-949. Récupéré sur Anales Médico-psychologiques, revue psychiatrique.

Définition de la gradation du risque

Niveau de risque	Définition	Exemples
Risque acceptable	Il s'agit d'un risque faible pour lequel les milieux ne mènent pas d'intervention additionnelle. Ils se donnent toutefois la latitude de mettre en place certaines mesures pour s'assurer que le risque demeure faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulation d'objets présents dans l'environnement • Accès libre au réfrigérateur • Présence de plantes et fleurs à l'intérieur du milieu de vie • Jardin accessible • Visite d'enfants en bas âge
Risque tolérable	Les milieux doivent gérer le risque tolérable en utilisant des mesures jugées raisonnables. Pour ce risque, les milieux doivent adopter des stratégies de PCI afin de diminuer, d'éliminer ou de remplacer la source de risque. Ces mesures visent à diminuer le risque pour le rendre acceptable.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de certaines activités en présence d'une éclosion. À évaluer par le comité de gestion d'éclosion selon : l'ampleur et l'évolution de l'éclosion, selon la capacité du milieu à contenir la situation et considérant les impacts sur le déconditionnement des résidents. • Présence d'animaux dans la chambre du résident ou dans les aires communes du milieu de vie (ex. : salon, jardin) • Introduction de la salle thématique ou espace autoportant permettant la stimulation • Partage d'objets communs lors d'activités sociales ou de loisirs • Activité de préparation de collations par les résidents, par un membre de la famille ou par un partenaire externe
Risque intolérable	Le risque intolérable n'est pas acceptable. Les milieux adoptent des stratégies de PCI afin d'éliminer ou de remplacer la source de risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas offrir d'immunisation sur place aux résidents vulnérables • Ne pas appliquer les mesures de PCI appropriées en présence d'une éclosion • Ne pas appliquer les mesures de PCI appropriées en présence d'un résident présentant des symptômes infectieux

Adapté de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Approches en gestion intégrée des risques et en prévention et contrôle des infections, 2023, p.22

Planification d'une activité intergénérationnelle/communautaire

Éléments à prévoir ou à valider lors d'une activité intergénérationnelle/communautaire	
Avant l'activité	Validé
La veille ou le matin, validation que les participants externes et les résidents présentent un bon état général	<input type="checkbox"/>
Vérifier qu'aucun critère d'exclusion ne s'applique	<input type="checkbox"/>
En cas de situation exceptionnelle, se référer à l'infirmière de l'unité qui pourra communiquer avec le Service de PCI afin que les mesures à prendre soient évaluées	<input type="checkbox"/>
Éviter la participation des résidents en précaution additionnelle (PA) (à l'exception des résidents en PA contact allégées)	<input type="checkbox"/>
Préconiser l'utilisation de matériel conforme au protocole de gestion du matériel non critique	<input type="checkbox"/>
Rendre disponibles solutions hydro-alcoolique (SHA) et mouchoirs pour faciliter l'application de l'hygiène respiratoire	<input type="checkbox"/>
Rendre disponibles des lingettes désinfectantes	<input type="checkbox"/>
Pendant l'activité	
Respect des pratiques de base <ul style="list-style-type: none"> Pour tous les participants, incluant les animateurs et les intervenants : hygiène des mains avant et après l'activité 	<input type="checkbox"/>
Respect du protocole de gestion du matériel non-critique	<input type="checkbox"/>
Après l'activité	
Nettoyer et désinfecter le matériel utilisé conformément au protocole de gestion du matériel non critique	<input type="checkbox"/>
Aviser Hygiène & Salubrité à la fin de l'activité pour <i>High Touch</i> des surfaces (si besoin) et de la toilette dédiée aux visiteurs	<input type="checkbox"/>
Commentaires	